

COMMUNE DE GRÉZIEU-LA-VARENNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Grézieu-la-Varenne, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Bernard ROMIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Quorum : 15

Présents : 19 Monia FAYOLLE, Laurent FOUGEROUX, Fabienne TOURAINE, Pierre GRATALOUP, Elodie RELING, Jean-Claude CORBIN, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Anne-Virginie POUSSE, Gilbert BERTRAND, Jean-Claude JAUNEAU, Béatrice BOULANGE, Emeric MOREL, Hugues JEANTET, Eliane BERTIN, Anne-Marie MATHIEU, Clément PERRIER, Renée TORRES, Gérard BOURGEAT

Absents excusés : Olivier BAREILLE, Nadine MAZZA, Laurence MEUNIER, Jean-Marc CHAPPAZ, Fanny LEBAYLE, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Virginie BLAISON, Christel DECATOIRE, Marc ZIOLKOWSKI

Pouvoirs : 8 Olivier BAREILLE à Pierre GRATALOUP
Nadine MAZZA à Jean-Claude JAUNEAU
Laurence MEUNIER à Fabienne TOURAINE
Jean-Marc CHAPPAZ à Jean-Claude CORBIN
Fanny LEBAYLE à Monia FAYOLLE
Robert NICOLETTI à Isabelle SEIGLE-FERRAND
Christel DECATOIRE à Bernard ROMIER
Marc ZIOLKOWSKI à Hugues JEANTET

Secrétaire de séance : Jean-Claude CORBIN

Date de la convocation : 13 décembre 2024

Date d'affichage de la convocation : 13 décembre 2024

Délibération n° 6

Délibération n° 077/2024 – Modification de la composition de la commission consultative MAPA suite à la démission d'un conseiller municipal

Par délibération n° 2021/025 du 12 avril 2021, le conseil municipal a décidé la création de la commission consultative MAPA (Marchés À Procédure Adaptée), défini ses modalités de fonctionnement et désigné ses membres.

Ainsi, les membres de la commission d'appel d'offres (CAO), élus par délibération du conseil municipal n° 2020/35 du 5 juin 2020, ont été désignés en tant que membres de la commission consultative MAPA, à savoir :

- **Président** : Monsieur le maire.
- **Membres titulaires** : Madame Isabelle SEIGLE-FERRAND, Monsieur Pierre GRATALOUP, Monsieur Jean-Marc CHAPPAZ, Madame Monia FAYOLLE et Monsieur Jacques MEILHON ;
- **Membres suppléants** : Madame Nadine MAZZA, Monsieur Gilbert BERTRAND, Madame Anne-Virginie POUSSE, Monsieur Emeric MOREL et Monsieur Marc ZIOLKOWSKI.

Suite à la démission de Monsieur Jacques MEILHON de ses fonctions de conseiller municipal, la composition de la commission consultative MAPA doit être modifiée.

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code de la commande publique,

VU la délibération du conseil municipal n° 2021/025 du 12 avril 2021, portant constitution et fonctionnement de la commission consultative MAPA,

VU la délibération du conseil municipal n° 038/2022 du 9 mai 2022, portant actualisation de la délibération d'attribution du conseil municipal au maire, pour la durée de son mandat, afin de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU la délibération du conseil municipal n° 076/2024 du 19 décembre 2024, portant élection de la commission d'appel d'offres suite à la démission d'un conseiller municipal,

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Jacques MEILHON de ses fonctions de conseiller municipal, membre titulaire de la commission consultative MAPA,

OÙ l'exposé,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE de désigner, pour la durée de mandat restante, les membres de la commission d'appel d'offres, élus par délibération du conseil municipal n° 076/2024 du 19 décembre 2024, comme membres de la commission consultative MAPA, à savoir :

Président : Monsieur le Maire

Membres titulaires	Membres suppléants
Isabelle SEIGLE-FERRAND	Nadine MAZZA
Pierre GRATALOUP	Gilbert BERTRAND
Jean-Marc CHAPPAZ	Anne-Virginie POUSSE
Monia FAYOLLE	Emeric MOREL
Gérard BOURGEAT	Marc ZIOLKOWSKI

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Bernard ROMIER
Maire de Grézieu-la-Varenne

